

Rapport annuel 2018

Aide et soins à domicile

Suisse



AIDE ET SOINS
À DOMICILE
L'ORIGINAL



Pour vous – chez vous

**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**

Suisse



Pour vous – chez vous

Sommaire

Éditorial	5
Préambule	7
Résumé	8
Direction de l'association	9
Représentation d'intérêts	10
Conventions administratives	12
Développement de la branche	14
Qualité / eHealth	16
Formation	18
Communication	20
Marketing	22
Statistique	24
Bilan	27
Compte de résultat	28
Annexe	31
Provenance et affectation des fonds	32
Organes	35
Portrait	39



Un nouveau fondamental

Mon mandat en tant que président d'Aide et soins à domicile Suisse prendra fin à l'Assemblée des délégués de mai 2019. J'ai repris la présidence de l'association en mai 2011, succédant à Stéphanie Mörikofer-Zwez, ancienne conseillère d'Etat et directrice de la santé du canton d'Argovie. Une brève rétrospective de ces huit dernières années montre que l'association s'est fortement renouvelée durant cette période.

En 2015, Marianne Pfister a repris la fonction de directrice de Beatrice Mazenauer et depuis lors, elle tient les rênes de notre direction avec compétence, initiative et engagement. Au cours des huit dernières années, les cinq membres de la direction et l'équipe de notre direction se sont complètement renouvelés, à l'exception d'Aziz Moudi et de Séverine Stein.

Le Magazine Aide et Soins à Domicile publié au niveau suisse à partir de 2014 fait partie des innovations visibles de l'extérieur. Aussi en 2014, l'Assemblée des délégués a redéfini les objectifs de développement dans le profil de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif. Dès 2017, une nouvelle identité visuelle est utilisée dans toute la Suisse, résultant de la stratégie de la marque. Grâce à ce nouveau positionnement, l'association et les organisations d'aide et de soins à domicile se profilent avec une identité claire et une image plus moderne. Nous avons aussi réussi à renforcer considérablement notre action politique, en particulier grâce à l'élection du conseiller national Lorenz Hess dans notre comité, à la création d'un conseil politique consultatif qui comprend des conseillers nationaux et des conseillers aux Etats de différents partis et de toutes les régions de Suisse ainsi que grâce au doublement des effectifs de la direction dans le secteur Politique et bases. Les marges de manœuvre financières d'Aide et soins à domicile Suisse se sont élargies grâce à un nouveau concept de sponsoring et à l'acquisition de deux partenaires premium.

Le déménagement de nos bureaux à la Effingerstrasse 33, proche de la gare de Berne, a été en quelque sorte l'aboutissement des nombreuses innovations de ces dernières années.

L'exercice 2018 a été intense et mouvementé. En voici quelques mots-clés: signature du contrat de subvention pour les années 2019-2022 avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), financement des soins, LiMA et matériel de soins, déménagement de la direction. Au nom du comité, je remercie vivement la directrice et tous les collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement et leur dévouement.

Au terme de mon mandat pour Aide et soins à domicile Suisse, je tiens également à exprimer mes remerciements les plus sincères tout d'abord aux collaboratrices et collaborateurs des organi-

sations de base pour leur excellent travail réalisé chaque jour pour les clients ainsi que pour leur professionnalisme, fiabilité et respect des valeurs humaines. Ils justifient ainsi l'estime et la sympathie de la population envers l'Aide et soins à domicile. Je remercie aussi tous mes collègues, anciens et actuels, pour leur précieuse contribution au comité. Un grand merci aux présidentes et présidents des associations cantonales pour notre bonne entente, à toutes les associations partenaires pour notre travail commun dans le domaine des soins et de l'accompagnement des personnes âgées, et en particulier à l'OFAS et à nos sponsors pour leur bienveillance et leur soutien. Toutes nos nombreuses rencontres amicales me manqueront.

Je souhaite un avenir prospère à Aide et soins à domicile Suisse et à l'Aide et soins à domicile à but non lucratif. A cet égard, une réglementation contraignante pour un financement sûr et fiable des prestations d'aide et de soins à domicile s'avère d'une importance capitale. L'Aide et soins à domicile n'est pas un jouet au service des intérêts financiers des caisses-maladie, des cantons et des communes.

Walter Suter,
président Aide et soins à domicile Suisse



Etre à la hauteur du changement

De plus en plus de personnes veulent être soignées et prises en charge à domicile jusqu'à un âge avancé, ce que les autorités encouragent avec la devise «L'ambulatoire avant le stationnaire». Les exigences ne cessent d'augmenter. Les statistiques de l'aide et des soins à domicile montrent qu'en plus des personnes âgées, le segment des clients de moins de 64 ans est lui aussi à la hausse.

D'ici 2030, le coût annuel des soins en Suisse devrait passer de douze à vingt milliards de francs. Le nombre de clients de l'Aide et soins à domicile ne cesse d'augmenter en raison de l'évolution démographique et de la mise en place de «L'ambulatoire avant le stationnaire». Les organisations offrent des prestations de plus en plus complexes: les soins palliatifs, les soins aux personnes atteintes de démence, les soins en oncologie, les soins psychiatriques, les soins pédiatriques et les services 24 heures sur 24.

Il est essentiel de renforcer la prise en charge pour qu'à l'avenir les gens puissent continuer à recevoir des soins optimaux à domicile. Les infirmières et infirmiers doivent gagner en autonomie et être libérés des tâches administratives inutiles. Pour l'attractivité des professions soignantes, il faut absolument que le manque chronique de temps au travail soit reconnu et combattu. Afin de maintenir une qualité de soins élevée, les services d'aide et de soins à domicile doivent disposer de fonds suffisants pour la formation et le perfectionnement de leurs collaboratrices et collaborateurs. Il est contre-productif que des décisions inconsidérées augmentent leurs charges administratives en matière de soins au lieu de les réduire. Prenons l'exemple actuel de la LiMA: deux arrêts du Tribunal administratif fédéral entraînent des coûts supplémentaires considérables pour la facturation du matériel de soins. Les politiciens doivent y mettre un terme le plus rapidement possible.

Le financement des soins de longue durée et des soins aigus représente un défi majeur compte tenu de l'augmentation des coûts. Or, malgré cette évolution, le Conseil fédéral a proposé de réduire de 3,6 pourcents les contributions de l'assurance-maladie aux soins à domicile, cela à la charge des cantons. Le financement résiduel des cantons et des communes est mis en œuvre de façon lacunaire depuis des années. Le fait que les cantons disposent ici d'une marge de manœuvre fait partie du système fédéral. Il ne faut toutefois pas tolérer que les coûts résiduels ne soient que partiellement financés et que la qualité des soins en souffre.

Il appartient aux politiciens de renforcer les soins et d'adapter le financement des soins afin d'assurer des soins et une prise en charge dignes des personnes vivant en Suisse.

Marianne Pfister,
directrice Aide et soins à domicile Suisse

Le rapport annuel en bref 2018

Politique

- La garantie et l'amélioration du financement des soins restent des enjeux prioritaires. La réduction des contributions aux soins à domicile proposée par le Conseil fédéral a suscité des questionnements majeurs.
- La LiMA, le matériel de soins et les différentes modalités de facturation, selon leur utilisation, ont nécessité beaucoup d'investissements.
- Un contre-projet à l'initiative sur les soins infirmiers est envisagé pour renforcer les soins.

Conventions avec les assureurs

- Les négociations avec les associations des assureurs-maladie ont porté en particulier sur la question de la LiMA.
- La convention tarifaire AI/AA/AM a été finalisée avec entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Développement de la branche

- Aide et soins à domicile Suisse est co-fondatrice de l'association Plateforme Interprofessionnalité.
- La collaboration avec Médecins de famille et de l'enfance Suisse (mfe), l'Association des communes suisses, l'Union des villes suisses, PharmaSuisse et Curaviva Suisse s'est renforcée.
- L'accent a été mis sur la poursuite du développement de modèles de soins intégrés dans les soins de longue durée.

Formation

- Participation au développement de nouveaux examens professionnels supérieurs (EPS) dans le domaine des soins infirmiers.
- Les activités pour la campagne nationale d'image des organisations professionnelles Aide et soins à domicile Suisse, Curaviva Suisse et l'OdASanté bat son plein.

- Participation au projet «Stratégie pour contrer la pénurie de personnel dans les professions de la santé» des Hautes écoles spécialisées en santé.
- Les préparatifs du colloque 2019 ont commencé.

Qualité, eHealth

- L'instrument interRAI Community Mental Health a été mis en œuvre sous forme électronique.
- Les nouveaux instruments interRAI nécessitent des ajustements au pool de données de HomeCareData.
- Les processus spécifiques des soins à domicile sont pris en compte dans la conception de l'EPD.

Statistique

- L'Aide et soins à domicile à but lucratif est toujours le chef de file du marché avec une part de marché de 81 pourcents.
- Le nombre de personnes prises en charge, le nombre d'heures effectuées et le nombre de personnes employées ont continué à augmenter. Entre 2011 et 2017, la proportion de clients âgés de 20 à 64 ans a augmenté de six pourcents.

Communication

- La communication interne et externe sur le thème du financement des soins a été intensive.
- La nouvelle campagne d'image est visible et a été utilisée de différentes manières.
- Les six numéros du Magazine Aide et Soins à Domicile ont été publiés et l'application a été rendue compatible au smartphone.

Marketing, sponsoring

- Les partenariats ont été approfondis.

Parés pour l'avenir

La vice-présidence d'une représentation de la Suisse alémanique est devenue vacante. Les délégués ont adopté le plan pluriannuel 2019-2022, reconnaissant l'importance de la collecte de données nationales.

Rahel Gmür, vice-présidente du comité d'Aide et soins à domicile Suisse, a démissionné en février 2018. Elle avait été élue au comité en 2013, puis à la vice-présidence en 2015. Sa vision stratégique et son grand engagement ont largement contribué au développement de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif. Rahel Gmür a fait bénéficier l'association de ses larges connaissances en matière de formation et elle a joué un rôle clé lors des symposiums dans ce domaine. Aide et soins à domicile Suisse remercie Rahel Gmür pour son fort engagement et lui souhaite beaucoup de succès à l'avenir.

L'Assemblée des délégués de 2018 a adopté le plan pluriannuel 2019-2022. Les délégués ont considéré que la collecte de données nationales fiables sera importante dans les années à venir. Cela permettra à la branche se positionner plus fortement et d'être reconnue en tant qu'experte en soins et accompagnement ambulatoires. Des données et des chiffres crédibles sont également une condition préalable pour des négociations optimales avec les assureurs et les autorités. L'Assemblée des délégués s'est conclue par un débat passionnant sur la problématique actuelle du financement du matériel de soins avec des représentants de la politique, des assureurs, des cantons, des communes et des organisations d'Aide et de soins à domicile.

Le dossier électronique du patient (DEP) et le financement des soins ont été au cœur de la Conférence nationale des associations cantonales. Des experts venant de Genève et d'Argovie ont

présenté les avantages du DEP pour les soins à domicile. Ils ont montré comment l'Aide et soins à domicile est intégrée de manière exemplaire dans les processus de développement du DEP dans ces cantons. Dans son exposé, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a expliqué son point de vue sur les questions actuelles relatives au financement des soins, par exemple sur l'évaluation du financement des soins, le financement du matériel de soins (LiMA) et la réduction des contributions de l'assurance-maladie aux soins à domicile proposée par le Conseil fédéral. La discussion qui a suivi avec toutes les personnes présentes a mis en lumière la complexité des problématiques. Elle a aussi souligné une fois de plus la nécessité d'agir urgemment pour assurer le financement des soins à l'avenir.

Marianne Pfister,
directrice Aide et soins à domicile Suisse

Financement des soins: réduction impossible

Le chaos relatif au remboursement du matériel de soins, la proposition du Conseil fédéral de réduire les contributions de l'assurance-maladie et l'évaluation du financement des soins ont provoqué beaucoup de mécontentement et de travail supplémentaire.

Evaluation du financement des soins

Aide et soins à domicile Suisse s'engage en faveur d'un financement judicieux et approprié des soins. Avec d'autres acteurs, onze propositions d'amélioration du financement des soins ont donc été formulées dès 2015. En vue de la publication de l'évaluation du nouveau régime de financement des soins, la communauté d'intérêts Financement des soins a concentré ses revendications sur les trois mesures les plus urgentes, soit: une réglementation claire du financement résiduel, un ajuste-

ment des contributions selon l'OPAS à l'évolution des coûts, une adaptation de la réglementation des soins aigus et de transition.

En juillet 2018, le Conseil fédéral a publié l'évaluation tant attendue du nouveau régime de financement des soins. Il est parvenu à la conclusion que les objectifs du nouveau régime ont en principe été atteints et qu'il n'est donc pas nécessaire de modifier la législation. Dans le même temps, il a proposé dans le cadre d'une consultation que les contributions des assureurs-maladie aux soins à domicile soient réduites de 3,6 pourcents et celles des établissements médico-sociaux (EMS) augmentées de 6,7 pourcents dans le but de maintenir la neutralité des coûts pour les financeurs après l'introduction du financement des soins. En outre, diverses propositions ont été avancées pour modifier les processus d'annonce des soins requis.

Aide et soins à domicile Suisse et de nombreux autres acteurs de la santé n'ont pas compris la proposition des autorités fédérales visant à réduire les contributions aux soins ambulatoires alors qu'une augmentation était demandée depuis longtemps. En outre, aucune réglementation uniforme n'a été trouvée concernant le financement résiduel, bien que le rapport d'évaluation ait clairement identifié les lacunes à ce sujet. Il est donc important de montrer au Conseil fédéral pourquoi ses propositions affaiblissent les soins au lieu de les renforcer. Pour cette raison, Aide et soins à domicile Suisse a participé activement au processus de consultation sur la révision de l'ordonnan-

AUTRES ACTIVITÉS

- Prise de position et argumentaire de la CI Financement des soins sur les défis les plus importants.
- Prise de position sur le «Financement moniste des prestations de soins.»
- Prise de position sur la révision de l'OPAS.
- Prise de position sur la révision de la loi fédérale sur l'amélioration de la conciliation entre activité professionnelle et prise en charge de proches.
- Prise de position sur les mesures prévues pour la maîtrise des coûts LAMal (1er paquet).
- Participation aux comités de la CI Financement des soins et du groupe parlementaire Soins.
- Suivi d'un contre-projet indirect à l'initiative sur les soins infirmiers.
- Coopération avec le conseil politique.
- Révision du Manuel Finances (finalisation en 2019).
- Négociations et convention tarifaires pour les assurances invalidité, accident et militaire.

«La communauté d'intérêts a concentré trois mesures les plus urgentes.»

ce sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS). Les lacunes dans les principes de base de l'Office fédéral de la santé publique ont été signalées de manière détaillée, notamment avec des arguments qui expliquent pourquoi les contributions à l'assurance-maladie obligatoire doivent être adaptées à l'évolution des coûts, c'est-à-dire augmentées plutôt que réduites.

Initiative sur les soins infirmiers

En seulement huit mois, les initiants ont recueilli les signatures nécessaires pour l'initiative populaire «Pour des soins infirmiers forts». Les associations patronales dans le domaine des soins (Aide et soins à domicile Suisse, Curaviva Suisse, H+ Les Hôpitaux de Suisse, Association Spitex privée Suisse et senesuisse) s'engagent depuis des années à tous les niveaux pour (re)valoriser les soins. Elles estiment toutefois que l'ancrage de la profession infirmière dans la Constitution fédérale n'est pas opportun et ne soutiennent donc pas cette initiative. Elles ont compris le rejet de l'initiative par le Conseil fédéral au printemps 2018. Celui-ci a proposé à la place de l'initiative un plan de mesures visant à renforcer les soins, qui devrait être mis en œuvre sans moyens financiers supplémentaires. Aide et soins à domicile Suisse et d'autres acteurs s'accordent à dire qu'un plan de mesures sans ressources financières ne suffit pas à renforcer les soins. C'est la raison pour laquelle Aide et soins à domicile Suisse, conjointement avec les autres organisations patronales, a préféré l'option d'un contre-projet indirect au niveau de la loi. L'engagement pour son aboutissement sera une priorité en 2019.

La LiMA et le matériel de soins

En raison de deux arrêts du Tribunal administratif fédéral, le secteur des soins ambulatoires et stationnaires ne peut plus facturer aux caisses-

maladie le matériel de soins utilisé par les organisations dans le cadre des soins prodigués. Ce sont les cantons et les communes qui doivent en assumer les coûts. Seul le matériel utilisé par les clients eux-mêmes peut être facturé aux assureurs-maladie. Dans la pratique, cette mise en œuvre engendre beaucoup de difficultés.

Par conséquent, le lobbying a aussi porté sur la problématique de la LiMA et du matériel de soins, en particulier sur les défis à relever et sur la confusion liée aux conventions administratives (cf. pages 12 et 13). Deux grands objectifs ont été poursuivis au niveau national: D'une part, il s'est agi de démontrer que des demandes de remboursement rétroactif venant des assureurs-maladie pour les années passées auraient été absurdes, notamment parce que les frais administratifs y relatifs auraient probablement dépassé la somme des recouvrements. D'autre part, Aide et soins à domicile Suisse, en collaboration avec d'autres prestataires de soins et distributeurs de matériel de soins (pharmacies et autres fournisseurs) a travaillé en vue d'une solution nationale rapide. Pour ce faire, il a d'abord fallu parvenir à une compréhension commune du problème et inviter les financeurs et les régulateurs à s'écarter de leurs positions et à participer à une solution constructive.

Patrick Imhof,

responsable du secteur Politique et bases

Une année mouvementée sous le signe de la LiMA

En 2018, les négociations avec les associations d'assureurs-maladie ont porté en particulier sur la problématique de la LiMA.

En décembre 2017, la communauté d'achat HSK a annoncé, en référence aux arrêts du Tribunal administratif fédéral, que ses assureurs ne paieraient plus le matériel utilisé dans le cadre des soins. Une même décision de tarifsuisse sa et de la CSS ne s'est pas fait attendre. Les premiers mois de l'année ont été ainsi marqués par une grande incertitude et des inquiétudes quant à la nouvelle pratique de facturation et ses effets sur le financement (futur) des soins à domicile.

Tandis que la discussion concernant la pratique de rémunération correcte s'est poursuivie sur le plan politique, les négociations avec les assureurs-maladie ont porté sur les conventions administratives et la nouvelle réglementation de la remise de matériel et de produits aux clients pour leur propre utilisation.

Une approche pragmatique a été adoptée avec les assureurs de la HSK et la CSS, qui n'ont jamais remis en cause le principe de la remise de matériel par les organisations d'aide et de soins à domicile. De son côté tarifsuisse sa a demandé, en plus de la réglementation de la remise de matériel que l'utilisation du matériel selon la LiMA par des tiers ou par le patient lui-même fasse l'objet d'une directive claire. Comme un tel règlement n'existait pas encore à la mi-année, tarifsuisse sa a résilié l'accord administratif avec les associations d'aide et de soins à domicile.

Malgré la déclaration d'intention de tarifsuisse sa selon laquelle une nouvelle convention admi-

nistrative serait négociée en 2019 pour régler la remise du matériel de soins, une forte pression s'est exercée sur l'Aide et soins à domicile. Un groupe d'experts composé de représentants des organisations d'aide et de soins à domicile et des assureurs a élaboré une classification pragmatique des groupes de produits selon la LiMA, qui devrait pouvoir servir de référence pour la facturation. Sur cette base, la nouvelle convention administrative valable à partir de janvier 2019 a été signée.

Aide et soins à domicile Suisse reste convaincue que les conventions administratives constituent un élément fondamental de la coopération avec les assureurs-maladie. Cependant, elle a dû fournir un effort considérable pour intégrer une réglementation minimale de la remise du matériel de soins dans la convention. Cet effort est disproportionné par rapport au faible chiffre d'affaires de cette catégorie dans la pratique des organisations d'aide et de soins à domicile. En fin d'année, aucune solution n'avait été trouvée pour résoudre le problème de la séparation, spécifique et contraire à la pratique, entre le matériel utilisé par le patient et celui utilisé par des tiers.

Mise en œuvre de la convention collective AI/AA/AM

En août 2018, la convention tarifaire pour les prestations dans le domaine AI/AA/AM a été signée par les partenaires contractuels. Après quatre années de négociations, au cours desquelles ces parties ont discutés assidûment des tarifs, des processus et des modalités, une convention défi-

AUTRES ACTIVITÉS

- Répondre aux demandes des membres.

«Les premiers mois de l'année ont été marqués par une grande incertitude.»

nitive a finalement été conclue. Celle-ci réglemente la facturation des prestations des organisations d'aide et de soins à domicile dans le domaine des assurances invalidité, accident et militaire (LAI, LAA, LAM). Les dispositions de la convention collective et de ses annexes sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Les nouveaux tarifs pour les prestations AI/AA/AM constituent l'élément essentiel de la convention. En raison de l'hétérogénéité des données dans les organisations d'aide et de soins à domicile, les tarifs ont dû être fixés à un niveau que beaucoup de leurs représentants ont jugé ne pas couvrir les coûts. La convention prévoit qu'au cours des deux prochaines années, les paramètres de coûts seront collectés de manière qualitative et représentative afin que les tarifs puissent être revus sur cette base. Pour atteindre cet objectif, Aide et soins à domicile Suisse a lancé un projet visant à améliorer la qualité des données, à l'aide des organisations et sous la direction d'experts de la société d'audit, fiduciaire et conseil BDO. Il s'agit d'uniformiser la saisie des données, une préoccupation centrale du projet de révision du Manuel Finances.

La mise en œuvre de la convention tarifaire, qui a démarré après sa signature, a démontré une fois de plus que le «diable se cache dans les détails». La facturation électronique des organisations aux assureurs est une condition liée à la convention tarifaire. Dans ce contexte, il a d'abord fallu trouver des réponses aux nombreuses questions techniques encore ouvertes avant que les fournisseurs de logiciels puissent procéder à la modification des programmes de facturation.

Les négociations ont montré que les exigences des assureurs à l'égard des organisations d'aide et de soins à domicile risquent encore d'augmenter à l'avenir. Pour cette raison, il sera nécessaire que le prix coûtant des prestations de soins à do-

micile soit vérifiable et compréhensible pour servir de base fiable aux futures négociations collectives.

Ruth Hagen,
collaboratrice scientifique du secteur
Politique et bases



Unir nos forces et avancer ensemble

Poursuivre le développement de modèles de soins intégrés dans les soins de longue durée a fait l'objet d'une coopération avec divers partenaires.

Les défis dans le système de soins, en particulier la question des modèles et réseaux de soins intégrés, ont été relevés conjointement par Aide et soins à domicile Suisse, Médecins de famille et de l'enfance Suisse, l'Association des communes suisses, l'Union des villes suisses, Curaviva Suisse et pharmaSuisse. Dans une résolution commune adressée au Conseil fédéral, il a été précisé qu'une meilleure coopération et de nouveaux modèles de soins sont nécessaires pour relever les défis des soins médicaux de base.

En outre, Aide et soins à domicile Suisse et Curaviva Suisse ont adopté une déclaration commune sur le développement des soins de longue durée et sur leur coopération. Sur la base de cette déclaration, Aide et soins à domicile Suisse et Curaviva Suisse s'engagent conjointement à créer les conditions-cadres permettant de réaliser des offres de soins intégrés. Ces modèles se concentrent sur les personnes en phase de transition entre les soins ambulatoires et les soins stationnaires et qui nécessitent de plus en plus de soins et de soutien pour faire face à la vie quotidienne.

Plateforme Interprofessionnalité

L'association «Plateforme Interprofessionnalité» dans les soins de santé primaires a été fondée. Aide

et soins à domicile Suisse, qui s'était impliquée dans le développement de la plateforme au cours des années précédentes, a fait partie des membres fondateurs de l'association. Avec Cornelis Kooijman au comité et Esther Bättig dans le conseil d'experts, la direction d'Aide et soins à domicile Suisse est bien représentée dans cette association. La plateforme vise à rassembler les acteurs des soins ambulatoires pour mettre en place des projets communs. Elle entend aussi initier et établir un dialogue entre les groupes professionnels, identifier les déficits dans les connaissances ainsi que développer et coordonner davantage les profils de compétences des différentes professions de la santé. La plateforme a participé à la planification et à la mise en œuvre du symposium «Interprofessionnalité» organisé par l'Académie suisse des sciences médicales.

Comparaison

Depuis l'automne, il est possible de comparer les organisations sur Comparis.ch. Les clients et leurs proches peuvent ainsi s'informer sur les offres et les prestations des services d'aide et de soins à domicile. Des représentants d'Aide et soins à domicile Suisse ont accompagné l'élaboration du contenu du portail. Aide et soins à domicile Suisse a veillé à ce que leur organisations puissent présenter leurs offres et services de manière professionnelle.

Cornelis Kooijman,

responsable du secteur Qualité / eHealth

Ursula Ledermann Bulti,

responsable du secteur Formation

AUTRES ACTIVITÉS

- Collaboration à la stratégie de vaccination de l'OFSP.
- Collaboration en soins palliatifs: plateforme OFSP, PNR 74 «Système de santé».
- Projets dans le cadre de la Stratégie nationale en matière de démence.



Deux instruments d'évaluation interRAI

Le premier instrument interRAI de la nouvelle génération est utilisé dans l'Aide et soins à domicile: interRAI CMH_{Suisse}. Il permet d'évaluer les soins requis des personnes atteintes d'une maladie psychique. L'instrument d'évaluation pour les soins somatiques (interRAI HC_{Suisse}) suivra en 2019.

Certains fournisseurs de logiciels pour les soins à domicile ont déjà mis en œuvre l'instrument interRAI Community Mental Health (interRAI CMH_{Suisse}) sous forme électronique. D'autres fournisseurs de logiciels suivront. Le manuel d'utilisation est disponible en trois langues. interRAI

CMH_{Suisse}, l'instrument d'évaluation des soins requis des personnes atteintes d'une maladie psychique, est le premier instrument interRAI de la nouvelle génération à être déjà utilisé dans l'Aide et soins à domicile. La moitié environ des items de cet instrument sont identiques au nouvel instrument interRAI HC_{Suisse} (mise à jour de RAI-HC). Celui-ci sera mis en œuvre sous forme électronique par les fournisseurs de logiciels en 2019.

L'instrument interRAI HC_{Suisse} a été approuvé par les responsables d'interRAI mi-2018. Comme pour interRAI CMH_{Suisse}, cette décision a été précédée de longues négociations. A nouveau il a fallu adapter les processus de soins à domicile valables en Suisse au nouvel instrument et convaincre interRAI de la nécessité d'apporter certaines modifications à cet instrument. Le résultat est un instrument qui, selon les experts des soins à domicile du groupe de pilotage de RAI, est adapté à l'évaluation des besoins de la clientèle âgée de l'Aide et soins à domicile et qui constitue la base de la planification individualisée des soins. En 2018, l'accent a été mis sur le développement et la fourniture de produits en lien avec cet instrument. Il s'agit des:

- manuels en trois langues, fondés sur des modèles existants dans d'autres pays et de nouvelles traductions à partir de l'anglais,
- manuels pour les guides d'analyse,
- algorithmes de calcul des échelles et des guides d'analyse,

AUTRES ACTIVITÉS

- Soutien aux organisations d'aide et de soins à domicile concernant RAI-HC, HomeCareData et le catalogue de prestations.
- Test et certification des modules interRAI CMH_{Suisse} dans le logiciel pour l'Aide et soins à domicile.
- Echange avec le fournisseur de RAI-NursingHome (instrument d'évaluation à domicile) pour ajuster le libellé des nouveaux instruments interRAI.
- Echanges étroits avec les responsables du projet coRAI dans le canton de Vaud (mise en place d'instruments interRAI pour tous les fournisseurs de prestations).
- Discussion et test d'interRAI CMH_{Suisse} avec les formateurs interRAI.
- Réunions annuelles avec des formateurs interRAI et des fournisseurs de logiciels RAI ayant une licence.
- Collaboration dans divers groupes spécialisés dans le domaine de la cybersanté et de l'échange de données électroniques; collaboration au projet pilote de mise à l'essai de l'annonce électronique des soins requis.
- Rencontre avec les associations et organisations cantonales de l'aide et des soins à domicile autour de HomeCareData et de l'introduction des nouveaux instruments interRAI.

«InterRAI CMH_{Suisse} est le premier instrument InterRAI de la nouvelle génération.»

- cahiers des charges pour l'implémentation électronique du logiciel à l'attention des fournisseurs de logiciels.

L'actualisation de RAI-HC pour obtenir la version actuelle d'interRAI-HC_{Suisse} ne porte pas seulement sur le contenu, mais aussi sur les processus au sein de chaque organisation (enregistrement de nouveaux clients, fin de la prise en charge par le service d'aide et de soins à domicile, etc.). Ces processus ont été revus et définis avec les experts de l'Aide et soins à domicile et feront partie de l'implémentation électronique dans le logiciel.

Dans le cadre des négociations concernant les instruments avec interRAI, un nouveau contrat de licence a été conclu qui régit les droits et obligations d'Aide et soins à domicile Suisse. Avec l'introduction des nouveaux instruments interRAI, un fournisseur de logiciel paiera à l'avenir des frais de licence annuels par logiciel vendu. Sur la base du nouveau contrat de licence avec interRAI, les accords avec les fournisseurs de logiciels ont également été révisés et complétés. Ceux-ci sont désormais tenus de respecter un certain délai dans la mise en œuvre électronique des modifications publiées par Aide et soins à domicile Suisse.

HomeCareData

Les nouveaux instruments interRAI nécessitent des ajustements correspondants à HomeCareData, le pool de données de l'Aide et soins à domicile, afin qu'à l'avenir les données puissent être transférées automatiquement. En 2018, la transmission automatisée des données a déjà été possible pour interRAI CMH_{Suisse} et elle a été

en préparation pour interRAI HC_{Suisse}. La commission HomeCareData a poursuivi le développement des rapports semestriels sur les indicateurs de qualité et a aussi assuré pour le moment la situation financière de HomeCareData avec le nouveau modèle de licence. Lors de discussions avec l'Office fédéral de la santé publique, l'Office fédéral de la statistique, la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé et des institutions de recherche, une première interprétation des indicateurs de qualité médicaux, selon l'article 59a de la LAMaL a été possible. Le pool de données HomeCareData jouera un rôle central à cet égard.

Processus électroniques

A partir d'avril 2020, les établissements de soins devront proposer un dossier électronique du patient (DEP). Aide et soins à domicile Suisse a participé en tant qu'expert à l'évaluation de l'introduction de la loi qui a démarré en 2018. Aide et soins à domicile Suisse veille à ce que les processus spécifiques aux soins à domicile soient pris en compte dans la conception du DEP.

Cornelis Kooijman,

responsable du secteur Qualité / eHealth

De nouveaux profils professionnels

De nouveaux profils professionnels ont été définis et sont prêts à être mis en œuvre. Des fiches de référence clarifient la question de l'engagement des professionnels dans l'aide et les soins à domicile. La pénurie de personnel demeure un enjeu majeur.

L'évolution démographique et les changements qui en découlent dans le système de santé ont un impact sur les activités dans les soins. En 2018, Aide et soins à domicile Suisse a élaboré des fiches de référence sur les nouveaux profils professionnels. Ainsi, le fiche de référence sur le profil «Infirmière/infirmier de pratique avancée dans l'Aide et soins à domicile» (APN-Nurse) a été mis à la disposition des organisations d'aide et de soins à domicile. Ce document fournit aux organisations des informations de bases utiles pour la composition d'une équipe d'aide et de soins à domicile. En outre, le document de référence «Assistant/e spécialisé/e avec examen professionnel dans le domaine des soins de longue durée et de l'accompagnement» a été élaboré et mis à disposition.

Examens professionnels supérieurs en soins infirmiers

Aide et soins à domicile Suisse a participé au développement de nouveaux examens dans le

domaine des soins infirmiers. En collaboration avec des experts venant d'organisations de base, il a été possible de se référer à la spécificité du travail à domicile et de faire valoir le point de vue de l'Aide et soins à domicile. Les profils Soins en oncologie, Conseil en diabétologie et Soins en néphrologie ont été approuvés par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

Fin 2018, les profils pour l'examen professionnel (EP) de spécialiste en soins psychiatriques et accompagnement et l'examen professionnel supérieur (EPS) d'expert en soins palliatifs étaient en cours d'approbation par le SEFRI. Les EPS dans les soins en gériatrie et psychogériatrie et les soins psychiatriques ainsi que pour les infirmières en puériculture et autres éducateurs de la petite enfance suivront.

Ces possibilités de formation continue ainsi que d'autres mesures auront une influence positive sur la pénurie de personnel. Aide et soins à domicile Suisse s'engage dans ces projets afin que les professionnels puissent être bien préparés aux défis de l'avenir et avoir de nouvelles opportunités de carrière.

Campagne d'image ISA

La campagne nationale d'image des organisations de la branche Aide et soins à domicile Suisse, Curaviva Suisse et l'OdASanté bat son plein. Ce projet a pour objectif de faire connaître la formation professionnelle supérieure dans les soins de longue durée et les possibilités de faire carrière dans ce domaine.

AUTRES ACTIVITÉS

- Collaboration dans des organes et groupements de l'OdASanté.
- Prises de position relatives à des mises en consultation d'OdASanté, du SEFRI, de l'OFSP.
- Collaboration dans la commission qualité de l'examen professionnel de coordinatrice médicale.
- Contrôles de la qualité des cours de base d'aides à domicile.
- Interviews d'experts sur différents thèmes actuels.

Pénurie de personnel

En 2018, Aide et soins à domicile Suisse a poursuivi sa participation au projet «Stratégie pour contrer la pénurie de personnel de la santé» des Hautes écoles spécialisées de la santé. L'organisation à Berne de la première conférence internationale «Countering Staff Shortage Among Health Professions – Together for a Healthy Health Care System» a thématisé la situation de la pénurie de professionnels dans le système de santé.

Ursula Ledermann Bulti,
responsable du secteur Formation



Campagne d'image ISA: participantes et participants du workshop à Zurich. Des workshops analogues ont eu lieu à Renens et à Lugano.

Des activités liées à la journée nationale

L'Aide et soins à domicile à but non lucratif a thématiqué des sujets importants pour la branche en interne et en externe. Elle a sensibilisé l'opinion publique à l'aide des moyens publicitaires de la campagne d'image.

Par sa communication régulière, Aide et soins à domicile Suisse a attiré l'attention des médias nationaux sur les soins et l'accompagnement ambulatoires, en particulier sur des défis tels que le vieillissement de la société, l'organisation des soins de longue durée et leur financement durable. Au cours de l'exercice 2018, le travail auprès des médias a par exemple ciblé la problématique du financement des soins de manière active et concrète.

Le secteur Communication a mis en place différentes mesures pour mieux faire connaître l'Aide et soins à domicile à but non lucratif et renforcer son image positive. Afin d'utiliser de manière ciblée les fonds disponibles à cette fin, les activités annuelles liées à la campagne d'image ont été coordonnées dans toute la Suisse et les mesures de communication relatives à la Journée nationale Aide et soins à domicile du 1^{er} septembre

2018 ont été concentrées. La Journée nationale Aide et soins à domicile avec la devise «Aide et soins à domicile, toujours à la pointe» a informé le public sur le haut degré de numérisation de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif. Aide et soins à domicile Suisse a fourni des modèles de communication que les organisations peuvent utiliser pour promouvoir la Journée nationale Aide et soins à domicile dans leur région.

Les organisations d'Aide et de soins à domicile ont également utilisé les thèmes de la campagne d'image – soulignant les forces de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif et la polyvalence de ses prestations – pour des actions publicitaires dans leur région. Ces nouveaux moyens de communication ont été très demandés et commandés, notamment des brochures et des rollups. En outre, Aide et soins à domicile Suisse a fait produire du matériel d'exposition reprenant les motifs de la campagne. Les associations cantonales et les organisations de base peuvent le louer lorsqu'elles participent à des actions publiques.

AUTRES ACTIVITÉS


- Relations avec les médias.
- Journée nationale Aide et soins à domicile du 1^{er} septembre 2018: contacts avec les médias, actualité sur Internet, reportage dans le Magazine Aide et Soins à Domicile.
- Six numéros du Magazine Aide et Soins à Domicile.
- Publication du rapport annuel.
- Six numéros de la Newsletter INFO envoyés à toutes les associations cantonales.
- Partenariats pour des congrès; participation à des foires commerciales.
- Activités de médias sociaux.

Mise en œuvre du nouveau logo

Tous les moyens de communication renforcent une présentation unifiée et conjointe de la marque et portent le nouveau logo de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif avec l'inscription «Pour vous – chez vous». Les résultats d'une enquête menée auprès des associations cantonales montrent que presque toutes les organisations d'Aide et de soins à domicile de Suisse alémanique affichent le nouveau logo sur leur site internet et en-

Qui est toujours à la pointe en matière de soins?

Pour Madame Dubuis, nous utilisons efficacement les innovations.




AIDE ET SOINS À DOMICILE L'ORIGINAL

Journée nationale Aide et soins à domicile: samedi 1^{er} septembre 2018

Numérique, en réseau et avec des conditions de travail avancées, Aide et soins à domicile assure dans votre région que vous puissiez continuer à vivre dans votre environnement habituel. Dans toute la Suisse, plus de 34'000 collaboratrices et collaborateurs apportent des soins et un soutien professionnel à votre domicile. Pour vous – chez vous.

www.aide-soins-domicile.ch | Téléphone 0642 80 40 20 | Magazine ASD



cosanum **NEUROTH** **iba**

La Régulation au service de la santé. ENTENDRE MEILLEUX - VIEUX MEILLEUX



viron deux tiers sur leurs véhicules et vêtements de travail. En Suisse romande, plusieurs organisations utilisent désormais le nouveau logo ainsi que leur logo et leur nom traditionnels, ce qui résulte en une stratégie de «double» logo.

Magazine Aide et Soins à Domicile

Le Magazine Aide et Soins à Domicile est devenu encore plus attrayant en 2018. Le nombre grandissant d'utilisateurs et les interactions avec la communauté montrent un intérêt fortement croissant pour la présence sur Facebook du Magazine qui se développe de plus en plus et qui est commercialisé de manière plus intensive. En collaboration avec l'agence responsable de la production, l'application du Magazine ASD a été adaptée aux smartphones et développée en termes de technologie et de contenu. L'objectif de cette application est d'intéresser plus de lecteurs au Magazine et de gagner de nouveaux clients publicitaires. Avec ses éditions

numériques et sa présence sur Facebook, Aide et soins à domicile Suisse souligne également que l'Aide et soins à domicile est innovante.

Francesca Heiniger,
responsable du secteur Communication/
Marketing

De précieux partenaires avec les mêmes valeurs

Aide et soins à domicile Suisse a intensifié son partenariat avec ses partenaires premium Cosanum et Neuroth.

En tant qu'entreprise leader dans le domaine de l'acoustique auditive, Neuroth propose des solutions de haute qualité dans le domaine des aides auditives et de la protection auditive. Son objectif est de réintégrer les personnes malentendantes dans la vie sociale. Neuroth offre un test auditif gratuit, des conseils personnalisés et des informations sur les dernières technologies d'aides auditives ainsi qu'un service complet pour toutes les marques d'aides auditives.

L'un des projets communs avec Aide et soins à domicile Suisse est la formation des collaboratrices et collaborateurs. Neuroth forme des professionnels de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif qui, dans leur travail quotidien, sont en contact avec des personnes portant des appareils auditifs ou qui sont malentendantes. L'organisation d'aide et de soins à domicile de Stans (NW) a été la première organisation à réaliser une telle formation. Les participants ont décrit les connaissances acquises comme étant très utiles parce qu'ils peuvent appliquer une grande partie de ce qu'ils ont appris dans leur travail quotidien.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le logisticien au service de la santé Cosanum, avec lequel il existe déjà une coopération de plusieurs années, est devenu un partenaire privilégié d'Aide et soins à domicile Suisse. Cosanum joue un rôle important sur le marché suisse de l'aide et des soins à domicile depuis de nombreuses années en tant que logisticien au service des soins à domicile. Basée à Schlieren, dans le canton du Zurich, l'entreprise familiale propose régulièrement aux organisations d'aide et de soins à domicile de nouveaux produits et services favorisant une parfaite optimisation des processus.

Cosanum et Neuroth sont deux entreprises bien connues qui partagent les mêmes valeurs qu'Aide et soins à domicile Suisse. Elles s'engagent à long terme envers Aide et soins à domicile Suisse en tant que partenaire privilégié. Cet engagement est aussi un signe de confiance envers le travail de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif.

En tant que leader national du marché des soins et du soutien professionnel à domicile, qui jouit d'une excellente image auprès de la population et en politique, l'Aide et soins à domicile à but non lucratif offre à ses partenaires et sponsors des valeurs tant qualitatives que quantitatives.

Aide et soins à domicile Suisse remercie ses partenaires pour leur soutien et se réjouit de poursuivre cette coopération basée sur la confiance. Grâce à leur engagement précieux, ceux-ci apportent une contribution importante afin de permettre aux personnes de vivre chez elles le plus longtemps possible.

Partenaires premium 2018:

- Cosanum SA (spécialiste de la logistique au service de la santé)
- Neuroth (spécialiste de l'acoustique pour les prothèses auditives et les protections auditives)

Partenaires 2018:

- IBA (matériel de bureau, mobilier de bureau)
- Rigert AG (monte-escaliers et ascenseurs verticaux)
- webways sa (site internet Aide et soins à domicile / portail de l'emploi)

Les «preferred partenaires» 2018:

- Adecco
- Citroën
- Emil Frey (Mitsubishi, Subaru, Suzuki, Toyota)
- Fiat
- Opel
- Renault
- Smart
- Swisscom
- Würth

Ces entreprises offrent des conditions spéciales attrayantes aux organisations d'Aide et soins à domicile.

Marianne Pfister,
directrice Aide et soins à domicile Suisse

L'application du Magazine ASD: la pertinence du numérique

Abonnez-
vous
aujourd'hui



Qu'il s'agisse d'actualité, de médias sociaux ou de postes vacants: informez-vous grâce au numérique!

 **AIDE ET SOINS A DOMICILE
MAGAZINE**

Aide et soins à domicile poursuit sa croissance

Tous les acteurs des soins ambulatoires ont enregistré une augmentation de leurs prestations de soins – la courbe de croissance varie toutefois.

Les statistiques de l'aide et des soins à domicile pour 2017, publiées par l'Office fédéral de la statistique (OFS), confirment la tendance à la croissance continue des soins ambulatoires et de l'accompagnement depuis 2012. En 2017, près de 16 millions d'heures de soins infirmiers ont été facturées, soit 7 % de plus que l'année précédente. Au cours de cette année, quelque 350 000 clients, soit 3 % de plus que l'année précédente, ont bénéficié de soins et d'accompagnement.

Pour l'Aide et soins à domicile à but non lucratif, le nombre de clients a augmenté de 2 %, à environ 284 000, et le nombre d'heures de soins facturées de 5 %, à 11,8 millions. Dans le secteur de l'économie domestique, une légère baisse de 2 % a été enregistrée dans le nombre d'heures facturées.

L'Aide et soins à domicile à but commercial a enregistré une croissance plus forte. En 2017, les entreprises privées ont presté auprès d'environ 35 000 clients, soit 11 % de plus que l'année précédente. Les heures de soins infirmiers facturées ont augmenté de 16 % pour atteindre 3,3 millions heures. Une croissance de 11 % a également été enregistrée dans le domaine privé de l'économie domestique et de l'encadrement social, avec deux millions d'heures facturées.

Malgré une croissance variable, les parts de marché des organisations à but non lucratif et des organisations à but commercial n'ont que très peu changé. En 2017, 81 % de tous les clients étaient soignés et accompagnés par des organisations à

but non lucratif, 10 % par des entreprises privées et 9 % par des infirmières et infirmiers indépendants.

Une grande différence entre l'Aide et soins à domicile à but non lucratif et l'Aide et soins à domicile à but commercial apparaît une fois de plus dans le nombre d'heures facturées en moyenne par client. Dans le domaine des soins, cette valeur s'élève à 51 heures pour les organisations à but non lucratif et à 113 pour celles à but commercial. Cela reflète l'obligation faite à l'Aide et soins à domicile à but non lucratif de prendre également en charge les activités non rentables sur le plan économique. La différence est encore plus grande dans le domaine de l'économie domestique et de l'encadrement social: l'Aide et soins à domicile à but non lucratif facture en moyenne 39 heures par client, l'Aide et soins à domicile à but commercial 164 heures.

La structure d'âge des clients de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif montre que la proportion de personnes de plus de 80 ans ayant recours aux prestations de soins a chuté de 9 % entre 2011 et 2017 pour arriver à 41 %. Parallèlement, la proportion de clients âgés de 20 à 64 ans a augmenté de six à 26 %. Ces chiffres illustrent tendance: de plus en plus de prestations sont fournis en ambulatoire. Les organisations sont confrontées à des situations de soins complexes. Cela prouve que le slogan «Pour tous – chez vous» n'est pas qu'une simple affirmation, mais qu'il prend chaque jour une forme concrète dans le travail de l'Aide et soins à domicile.

Ruth Hagen,
collaboratrice scientifique du secteur
Politique et bases

AUTRES ACTIVITÉS

- Participation au groupe d'experts statistique de l'OFS.

Publicare – un accès aisé aux produits médicaux.



*Appelez-nous,
nous sommes là pour
vous aider –
056 484 15 00.*

Notre offre de services sans précédent – vos avantages de taille

- Un choix de qualité pour une solution personnalisée: votre produit éprouvé, notre accès exemplaire.
- Nous vous livrons vos consommables et tous les dispositifs médicaux, et même au domicile de vos clients.
- Nous réduisons votre charge administrative. Car nous sommes à vos côtés, sans nous limiter à un rôle de fournisseur.

Nous livrons des dispositifs médicaux, que ce soit pour le traitement de l'incontinence, l'appareillage d'une stomie ou d'une trachéotomie, ou encore pour le traitement des plaies.

Simple. Discret. Éprouvé.

●●● publicare

Publicare AG | Vorderi Böde 9 | 5452 Oberrohrdorf
Téléphone 056 484 15 00 | www.publicare.ch



shp ●●●

Concepts de prévoyance réfléchis

Nous insufflons de la vie à votre prévoyance.

Spécialiste des besoins en prévoyance pour le secteur de la santé en Suisse, la SHP propose également aux entreprises individuelles, comme aux institutions comptant jusqu'à plusieurs centaines d'employés, des formules de prévoyance intelligentes, séduisantes, à bon prix.

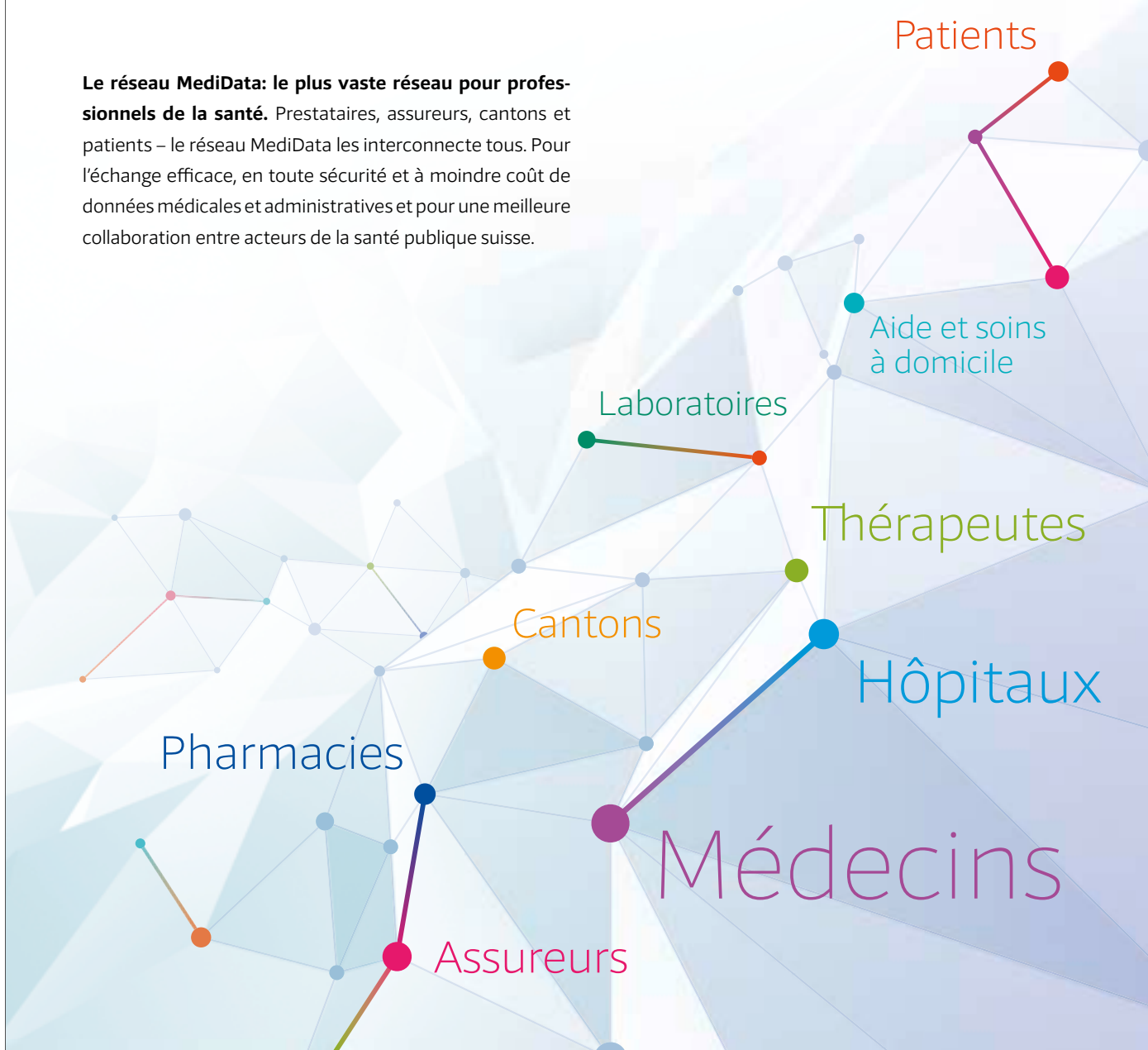
Souhaitez-vous optimiser votre prévoyance professionnelle?

N'hésitez pas à nous contacter pour une consultation gratuite, sans engagement de votre part.

Caisse de Pensions SHP, Kronenplatz 1, 8953 Dietikon 1, Tél. 044 268 90 60, www.pkshp.ch

plus simple. plus efficace. **ensemble.**

Le réseau MediData: le plus vaste réseau pour professionnels de la santé. Prestataires, assureurs, cantons et patients – le réseau MediData les interconnecte tous. Pour l'échange efficace, en toute sécurité et à moindre coût de données médicales et administratives et pour une meilleure collaboration entre acteurs de la santé publique suisse.



MediData

Pour une évolution saine.

www.medidata.ch

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT

Bilan

au 31.12.2018

ACTIFS	31.12.18		Exercice précédent	
	CHF	%	CHF	%
Liquidités	1 657 385.74		1 475 696.34	
Créances résultant de livraisons et de prestations	78 220.25		20 122.73	
Réserves littérature spécialisée	1.00		1.00	
Actifs transitoires	76 748.50		62 353.15	
Projets inachevés OFAS	0.00		32 721.10	
Fonds de roulement	1 812 355.49	97.8	1 590 894.32	97.2
Immobilisations corporelles meubles	40 701.00		46 001.00	
Actifs immobilisés	40 701.00	2.2	46 001.00	2.8
Actifs	1 853 056.49	100.0	1 636 895.32	100.0
<hr/>				
PASSIFS	31.12.18		Exercice précédent	
	CHF	%	CHF	%
Dettes résultant de livraisons et prestations	250 088.32		267 717.07	
Passifs transitoires	194 926.06		144 486.16	
Capital étranger à court terme	445 014.38	24.0	412 203.23	25.2
Provision pour la campagne d'image	0.00		50 000.00	
Provision RAI-HC	0.00		35 000.00	
Provision financement des soins	0.00		105 000.00	
Provision document stratégique	0.00		20 000.00	
Provision interRAI CMH	0.00		20 000.00	
Provision pour le déménagement	0.00		30 000.00	
Capital étranger à long terme	0.00	0.0	260 000.00	15.9
Capital étranger	445 014.38	24.0	672 203.23	41.1
Fonds projets et congrès	345 000.00		240 000.00	
Fonds Magazine ASD	107 355.11		67 355.11	
Fonds interRAI	95 000.00		0.00	
Fonds Manuel Finances	100 000.00		0.00	
Fonds représentation d'intérêt politique	100 000.00		0.00	
Capital libre	657 336.98		628 415.94	
Gain annuel	3 350.02		28 921.04	
Capital d'organisation	1 408 042.11	76.0	964 692.09	58.9
Passifs	1 853 056.49	100.0	1 636 895.32	100.0

Compte de résultat

au 31.12.2018

PRODUITS	2018	Exercice précédent	Budget	Budget
	CHF	CHF	2018	2019
Produits du sponsoring/de la publicité	598 863.35	629 457.40	553 400.00	751 700.00
Produits des ventes	143 631.20	122 598.93	138 000.00	170 500.00
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	-46 038.00	-48 540.70	-42 470.00	-55 270.00
Produits d'exploitations résultant de livraisons et de prestations	696 456.55	703 515.63	648 930.00	866 930.00
Contribution AVS	1 155 000.00	1 155 000.00	1 155 000.00	1 217 500.00
Contribution AVS à des projets	333 391.90	144 688.35	74 000.00	50 000.00
Contribution AVS aux cours pour aide à domicile	90 340.00	94 570.00	120 000.00	120 000.00
Contributions fédérales/cantoniales	75 786.05	6 108.35	0.00	0.00
Cotisations des membres	521 478.45	651 290.95	550 400.00	550 400.00
Contribution de l'association faîtière au Magazine ASD	45 000.00	45 000.00	45 000.00	45 000.00
Contributions de la convention administrative	97 600.00	123 433.35	81 000.00	91 000.00
Dons	2 862.60	1 378.50	0.00	0.00
Contributions des autorités publiques/ autres revenus	2 321 459.00	2 221 469.50	2 025 400.00	2 073 900.00
Produit net de livraisons et de prestations	3 017 915.55	2 924 985.13	2 674 330.00	2 940 830.00

CHARGES	2018	Exercice précédent	Budget	Budget
	CHF	CHF	2018	2019
Salaires	1 153 078.50	1 136 271.25	1 185 000.00	1 185 000.00
Prestations sociales	204 933.30	195 986.65	210 300.00	207 400.00
Conseil spécialisé	926 095.42	814 224.76	722 060.00	917 660.00
Autres frais de personnel	30 416.22	25 658.45	40 500.00	46 000.00
Charges du personnel	2 314 523.44	2 172 141.11	2 157 860.00	2 356 060.00

CHARGES	2018	Exercice précédent	Budget	Budget
	CHF	CHF	2018	2019
Entretiens/réparation et remplacement de matériel	13 468.12	11 454.49	5 900.00	5 900.00
Frais de location/charges	96 559.90	88 701.70	81 500.00	117 400.00
Frais administratifs	34 421.69	36 207.21	35 900.00	42 400.00
Frais	69 614.55	79 807.86	76 200.00	94 250.00
Informatique	53 196.00	42 036.76	26 000.00	30 000.00
Publicité et relations publiques	206 183.85	264 248.95	276 400.00	256 000.00
Autres charges	13 792.96	3 317.31	3 310.00	3 360.00
Autres charges d'exploitation	487 237.07	525 774.28	505 210.00	549 310.00
Amortissements	27 283.55	38 611.80	19 100.00	22 300.00
Amortissements sur actif immobilisé	27 283.55	38 611.80	19 100.00	22 300.00
Total des charges d'exploitation	2 829 044.06	2 736 527.19	2 682 170.00	2 927 670.00
Résultat d'exploitation	188 871.49	188 457.94	-7 840.00	13 160.00
Intérêts du capital	5.00	5.01	300.00	0.00
Résultat financier	5.00	5.01	300.00	0.00
Résultat ordinaire	188 876.49	188 462.95	-7 540.00	13 160.00
Produits extraordinaires	2 060.35	3 857.09	0.00	0.00
Charges extraordinaires	-7 586.82	-3 399.00	0.00	0.00
Résultat extraordinaire	-5 526.47	458.09	0.00	0.00
Résultat avant la modification des provisions/fonds	183 350.02	188 921.04	-7 540.00	13 160.00
Dissolution des réserves	260 000.00	20 000.00	0.00	0.00
Provision	0.00	-120 000.00	0.00	0.00
Attribution au fonds projets et congrès	-105 000.00	-60 000.00	0.00	0.00
Attribution au fonds Magazine ASD	-40 000.00	0.00	0.00	0.00
Attribution au fonds interRAI	-95 000.00	0.00	0.00	0.00
Attribution au fonds Manuel Finances	-100 000.00	0.00	0.00	0.00
Attribution au fonds représentation d'intérêt politique	-100 000.00	0.00	0.00	0.00
Gain annuel	3 350.02	28 921.04	-7 540.00	13 160.00

FINANCES

	31.12.18 CHF	Année précédente CHF
Dissolution nette des réserves latentes	0.00	0.00
Dettes résultant d'opération de leasing avec une période restante supérieure à 12 mois		
Loyer fixe pour la location des bureaux jusqu'au 31.08.2023	386 026	aucun
Obligations envers les institutions de prévoyance	0.00	0.00

Explications relatives aux positions extraordinaires, uniques ou hors période du compte de pertes et profits

Pour les produits extraordinaires, il s'agit de la taxe sur le CO₂ de l'AVS et la participation au bénéfice 2016 de l'ASI, Berne. Des factures de l'année précédente sont comptabilisées sous les charges extraordinaires.

MODIFICATIONS DE RÉSERVES/FONDS	31.12.18 CHF	Année précédente CHF
Dissolution des réserves pour l'infrastructure TI	0.00	-20 000.00
Dissolution des réserves RAI-HC	-35 000.00	0.00
Dissolution des réserves pour le financement des soins	-105 000.00	0.00
Dissolution des réserves campagne sur l'image	-50 000.00	50 000.00
Dissolution des réserves pour le document sur la stratégie	-20 000.00	20 000.00
Dissolution des réserves interRAI Mental Health	-20 000.00	20 000.00
Dissolution des réserves pour le déménagement	-30 000.00	30 000.00
Attribution au fonds projets et congrès	105 000.00	60 000.00
Attribution au fonds interRAI	95 000.00	0.00
Attribution au fonds Manuel Finances	100 000.00	0.00
Attribution au fonds Magazine ASD	40 000.00	0.00
Attribution au fonds représentation d'intérêt politique	100 000.00	0.00

But des fonds

Fonds Magazine ASD: financement de la revue spécialisée.

Fonds interRAI: soutien à l'utilisation et au développement des instruments interRAI et à la gestion des données effectuée par Aide et soins à domicile Suisse.

Fonds projets et congrès: soutien à des projets et congrès réalisés par Aide et soins à domicile Suisse.

Fonds Manuel Finances: soutien à des organisations d'aide et de soins à domicile lors de l'utilisation uniforme du Manuel Finances et du développement du Manuel Finances.

Fonds représentation d'intérêt politique: financement d'activités visant à préserver les intérêts de l'association et de lobbying réalisées par Aide et soins à domicile Suisse.

Un bilan annuel réjouissant

Comptes de résultat de l'association

Le produit net provenant de livraisons et de prestations s'élève à 3 017 916 francs et les charges d'exploitation atteignent 2 829 044 francs. Tenant compte du résultat financier et du revenu extraordinaire, il en résulte un bénéfice de 183 350 francs.

Le bénéfice alimentera les fonds affectés «Magazine ASD» (40 000 francs), «Manuel Finances» (100 000 francs) et «interRAI» (40 000 francs). Après déduction de ces attributions, les comptes annuels 2018 se soldent par un excédent de 3350 francs.

Bilan

En raison de la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 21 qui s'appliquera dès 2019, les provisions 2018 alimentent des fonds affectés.

La provision «interRAI» de 20 000 francs et la provision «RAI-HC» de 35 000 francs seront transférées au fonds «interRAI».

Les provisions «Financement des soins» (105 000 francs), «Campagne d'image» (50 000 francs), «Rapport stratégique» (20 000 francs) et «Déménagement» (30 000 francs) alimenteront le fonds «Projets et rencontres».

100 000 francs du fonds «Projets et rencontres» alimenteront le fonds «représentation d'intérêt politique».

Annexe

Raison sociale, forme juridique et siège

Aide et soins à domicile Suisse est une association au sens de l'art. 60 ss du Code civil suisse. Son siège est à Berne, son numéro IDE est CHE-108.308.399.

Principes comptables et principes d'évaluation

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions de la législation suisse. Notamment des articles consacrés à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962).

Principes de l'évaluation et de l'établissement du bilan

Le principe des coûts d'acquisition ou de production s'applique de façon générale aux comptes an-

nuels. L'actif circulant est évalué à la valeur d'acquisition ou à la valeur vénale moins élevée. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées aux valeurs d'acquisition moins les amortissements nécessaires.

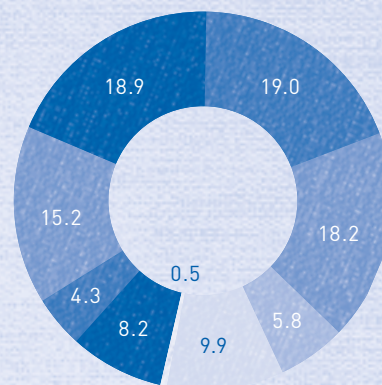
Les principes appliqués sont conformes à la loi. Il n'y a pas eu de droits d'option et aucune décision discrétionnaire ayant des conséquences significatives sur l'établissement des présents comptes annuels n'a été prise. Il n'y a en outre aucune particularité concernant l'établissement du bilan, qui nécessiterait une présentation séparée.

Nombre de collaborateurs

Le nombre d'emplois à temps plein est supérieur à 10 dans une moyenne annuelle, mais inférieur à 50.

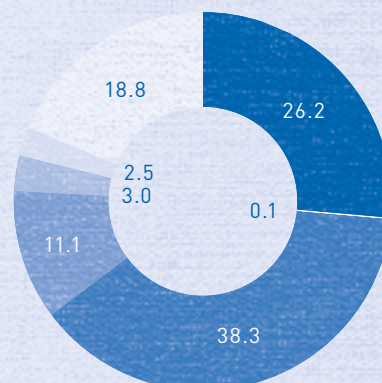
Affectation des fonds 2018

	CHF	%
Direction de l'association / représentation d'intérêts	538 728	19.0
Communication/marketing	514 295	18.2
Qualité	162 716	5.8
Formation	280 765	9.9
Produits/prestations	12 938	0.5
InterRAI	230 880	8.2
AVS cours pour aides à domicile	122 435	4.3
Magazine ASD	430 762	15.2
Projets	535 525	18.9
Etude prix coûtant	0	0.0
Total	2 829 044	100.0



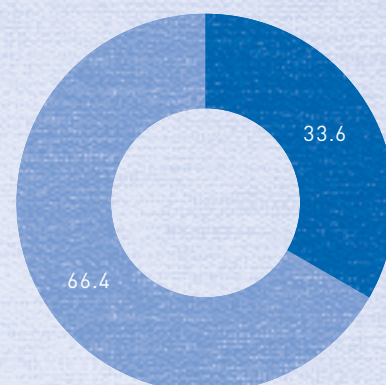
Provenance des fonds 2018

	CHF	%
Sponsoring/publicité/ventes	788 530	26.2
Intérêts du capital/dons	2 868	0.1
Subvention AVS	1 155 000	38.3
Subvention AVS projets	333 392	11.1
Subvention AVS cours aides à domicile	90 340	3.0
Cotisations Confédération/canton	75 786	2.5
Cotisations de membres	566 478	18.8
Total	3 012 394	100.0

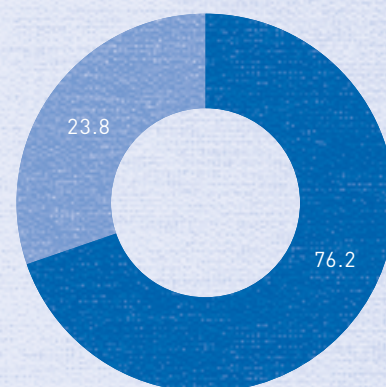


RAI-HC Mental Health

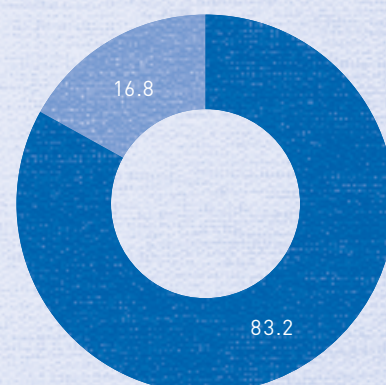
	CHF	%
Honoraires externes	71 500	33.6
Direction	141 024	66.4
Total	212 524	100.0

**Manuel Finances**

	CHF	%
Honoraires externes	166 101	76.2
Direction	51 859	23.8
Total	217 960	100.0

**Instruments interRAI**

	CHF	%
Honoraires externes	128 512	83.2
Direction	25 987	16.8
Total	154 499	100.0





Pour toute la vie

Les prestations de la Croix-Rouge en Suisse

Plus d'informations
prestations.redcross.ch



Accompagner, soutenir, épauler.
Nous sommes là. Tout près de chez vous, pour vous et votre famille,
pour un monde plus humain.

Croix-Rouge suisse



Typiquement suisse: NEW SUZUKI TRADIZIO® 4 x 4.

SUZUKI
0.9%
FIT-LEASING

❄️ **NEW SUZUKI IGNIS TRADIZIO® 4x4**
DES Fr. 123.-/MOIS
OU POUR Fr. 19490.-

❄️ **NEW SUZUKI SWIFT TRADIZIO®**
DES Fr. 124.-/MOIS
OU POUR Fr. 18490.-

❄️ **NEW SUZUKI SX4 S-CROSS TRADIZIO® 4x4**
DES Fr. 207.-/MOIS
OU POUR Fr. 27490.- **BOOSTERJET**



ROULER SUZUKI, C'EST ECONOMISER DU CARBURANT: New Suzuki Ignis TRADIZIO® 4x4, boîte manuelle à 5 rapports, 5 portes, Fr. 19490.-, consommation de carburant normalisée: 5.2l/100km, catégorie de rendement énergétique: F, émissions de CO₂: 118g/km; émissions de CO₂ liées à la fourniture de carburant et/ou d'électricité: 27g/km; New Suzuki Swift TRADIZIO®, boîte manuelle à 5 rapports, 5 portes, Fr. 18490.-, consommation de carburant normalisée: 4.9l/100km, catégorie de rendement énergétique: E, émissions de CO₂: 112g/km; émissions de CO₂ liées à la fourniture de carburant et/ou d'électricité: 26g/km; New Suzuki SX4 S-CROSS TRADIZIO® 4x4, boîte manuelle à 6 rapports, 5 portes, Fr. 27490.-, consommation de carburant normalisée: 6.2l/100km, catégorie de rendement énergétique: F, émissions de CO₂: 141g/km; émissions de CO₂ liées à la fourniture de carburant et/ou d'électricité: 33g/km; **photo grand format:** New Suzuki Ignis TRADIZIO® Top 4x4, boîte manuelle à 5 rapports, 5 portes, Fr. 21490.-, consommation de carburant normalisée: 5.2l/100km, catégorie de rendement énergétique: F, émissions de CO₂: 118g/km; émissions de CO₂ liées à la fourniture de carburant et/ou d'électricité: 27g/km; New Suzuki Swift TRADIZIO® Top Hybrid, boîte manuelle à 5 rapports, 5 portes, Fr. 21190.-, consommation de carburant normalisée: 4.4l/100km, catégorie de rendement énergétique: C, émissions de CO₂: 100g/km; émissions de CO₂ liées à la fourniture de carburant et/ou d'électricité: 23g/km; New Suzuki SX4 S-CROSS TRADIZIO® Top 4x4, boîte manuelle à 6 rapports, 5 portes, Fr. 31490.-, consommation de carburant normalisée: 6.2l/100km, catégorie de rendement énergétique: F, émissions de CO₂: 141g/km; émissions de CO₂ liées à la fourniture de carburant et/ou d'électricité: 33g/km. Emissions moyennes de CO₂ de tous les modèles de véhicules neufs immatriculés en Suisse: 137g/km.



SUZUKI 0.9% FIT-LEASING Conditions de leasing: durée 24 mois, 10000km par an, taux d'intérêt annuel effectif de 0.9%. Assurance tous risques obligatoire, acompte spécial: 30% du prix de vente net. Le taux d'intérêt du leasing dépend de la durée. Votre revendeur spécialisé officiel Suzuki se fera un plaisir de vous soumettre une offre de leasing individuelle adaptée à vos besoins pour la Suzuki de votre choix. Le partenaire pour le leasing est la Multilease AG. **Tous les prix indiqués sont des recommandations sans engagement, TVA comprise.**

Le N°1 des compactes



www.suzuki.ch

Organes de l'association

Comité

Walter Suter	Président, représentation d'intérêts / Finances	Hünenberg
Peter Mosimann	Vice-président, conventions avec les assureurs	Cologny
Rahel Gmür (jusqu'au 31.3.2018)	Vice-présidente	Berne
Claudia Aufderreggen	RAI-HC / Qualité	Liestal
Gabriele Balestra		Gordola
Markus Birk		Diessenhofen
Lorenz Hess	Représentation d'intérêts	Stettlen
Thierry Müller	eHealth	Freiburg
Sibylle Ochsner		Galgenen
Pierre Salvi		Glion
Gabriela Winkler	Communication / Marketing	Oberglatt

Direction

Marianne Pfister*	Directrice	90 %
Esther Bättig	Collaboratrice Scientifique du secteur Qualité / eHealth	80 %
Luana Bonavoglia (à partir du 1.7.2018)	Administration / Organisation de congrès	80 %
Pierre Gummy (à partir du 1.10.2018 à 10%)	Rédacteur francophone du Magazine Aide et Soins à Domicile	50 %
Flory Guéry (à partir du 1.10.2018)	Rédactrice francophone du Magazine Aide et Soins à Domicile	40 %
Ruth Hagen	Collaboratrice Scientifique du secteur Politique et bases	60 %
Francesca Heiniger*	Responsable Communication / Marketing	80 %
Patrick Imhof*	Responsable Politique et bases	80 %
Cornelis Kooijman*	Responsable Qualité / eHealth, directeur adjoint	80 %
Ursula Ledermann Bulti*	Responsable Formation	90 %
Kathrin Morf (à partir du 20.3.2018)	Responsable de la rédaction du Magazine Aide et Soins à Domicile	80 %
Aziz Moudi	Administration	90 %
Lisa Pesenti	Adjointe Communication / marketing	60 %
Nadia Rambaldi (jusqu'au 31.3.2018)	Responsable de la rédaction du Magazine Aide et Soins à Domicile	80 %
Nina Roschi (jusqu'au 31.4.2018)	Administration / Organisation de congrès	80 %
Séverine Stein	Responsable Administration / Organisation de congrès	70 %

*Membre de la direction

Mandats externes

Pro Office / Jeanette Glauser, Eva Hofer	Comptabilité	Bienne
Françoise Taillens	Traduction allemand-français	Berne

Commissions et groupes de travail

Etat 31.12.2018

CO = Comité | DI = Direction

Commission de la formation

Vacant (direction, CO), Sandrine Fellay Morante (GE), Karin Hirschle (LU), Max Moor (AG), Valérie Vouillamoz (VS), Franziska Zeller (TG), Ursula Lederermann Bulti (DI)

Groupe de travail Communication

Gabriela Winkler (direction, CO), Madeline Monnay* (GE), Thomas Jeiziner (ZH), Stefano Motta* (TI), Irène Röttger* (OW), Sabine Sandmann* (BS), Monika Schnoz* (GR), Dominik Weber-Rutishauser (SG), Valérie Vouillamoz* (VS), Erika Wüthrich (BE), Marianne Pfister* (DI), Francesca Heiniger (DI), Lisa Pesenti (DI)

*Membres du groupe de travail élargi

Rédaction élargie Magazine Aide et Soins à Domicile

Kathrin Morf (direction, DI), Madeline Monney (GE), Annemarie Fischer (ZH), Christa Lanzicher (TG), Stefano Motta (TI), Nicole Hermann (NW), Fora Guéry (DI), Francesca Heiniger (DI)

Commission de rédaction Magazine Aide et Soins à Domicile

Gabriela Winkler (direction, CO), Peter Mosimann (CO), Markus Birk (CO), Kathrin Morf (DI), Francesca Heiniger (DI), Marianne Pfister (DI)

Commission spécialisée Soins pédiatrique à domicile

Marianne Pfister (direction a.i, DI), Thomas Engeli (TG), Eva Gerber (ZH), Helene Meyer-Jenni (LU), Catherine Pilloud (VD), Josiane Seiler (BE), Lucia Vogt-Schmid (SO)

Groupe spécialisé Politique

Walter Suter (direction, CO), Lorenz Hess (CO), Peter Mosimann (CO), Claudia Aufderegg (CO), Patrick Imhof (DI), Marianne Pfister (DI)

Groupe de pilotage projet Manual Finances

Gabriele Balestra (CO), Peter Mosimann (CO), Sibylle Ochsner (CO), Marianne Pfister (DI)

Groupe de travail Manuel Finances

Ruth Hagen (direction, DI), Gabriele Balestra (TI), Daniel Boller (ZH), Philippe Creux (VD), Urs Hirsig (ASPS), Beat Kräutli (ASPS), Claudio Rabagliati (ZG), Irène Röttger (OW), Markus Schwager (ZH), Matthias Wächter (HSLU)

Délégation chargée des tarifs AI/AA/AM

Marianne Pfister (direction, DI), Marcel Durst (ASPS), Eva Gerber (ZH), Helene Meyer-Jenni (LU), Max Moor (AG), Christian Vonarburg (ASPS), Patrick Imhof (DI)

Délégation chargée des négociations: convention administrative avec les assureurs

Peter Mosimann (co-direction, CO), Marianne Pfister (co-direction, DI), Gabriele Balestra (CO), Markus Reck (ASPS), Urs Roth (BL), Markus Schwager (ZH), Dominik Weber-Rutishauser (SG), Ruth Hagen (DI)

Commission HomeCareData

Pierre Salvi (CO), Claudia Aufderegg (CO), Patrick Abt (SwissRDL, Université de Berne jusqu' à mai 2018), Adrian Spoerri (SwissRDL, Université de Berne dès juin 2018), Maria Gasser (ZG), Christina Gueninchant (GE), Annemarie Fischer (ZH), Florence Wilmes (BS), Esther Bättig (DI)

Groupe de pilotage RAI-HC

Claudia Aufderreggen (direction, CO), Fabienne Cocchi (TI), Tatjana Erni (VD), Desirée Flückiger (SO), Christina Gueninchant (GE), Susanne Hagen (SH), Barbara Hedinger (LU), Nathalie Wellens (experte interRAI, voix consultative), Cornelis Kooijman (DI), Esther Bättig (DI)

Echange électronique des données

- **Forum Datenaustausch:** Cornelis Kooijman (DI)
- **Organe spécialisé Forum Datenaustausch:** Patrick Bailer (Spitex Zürich Limmat AG)

Délégation OdASanté

- **Comité:** Marianne Pfister (DI)
- **Groupe de pilotage Examens fédéraux dans le domaine des soins:** Ursula Ledermann Bulti (DI)
- **Groupes de travail:**
 - Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation (CSDQ) Examen professionnel Soins de longue durée et accompagnement: Max Moor (AG)
 - Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité d'aide en soins et accompagnement (CSDQ ASA): Elsbeth Liechti (ZH)
 - Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation d'assistant-e en soins et santé communautaire (CSDQ ASSC): Simone Lützel Schwab (AG)
 - Procédure de qualification ASSC: Nina Bösch (LU)
 - Commission de développement Plan d'études cadre Soins infirmiers ES: Karin Zürcher (BE)

- **Groupes de travail spécialisés pour examens fédéraux dans le domaine des soins (EP et EPS)**
 - **Oncologie et Palliative Care:** Janine Hatt (TG)
 - **Psychiatrie:** Esther Indermaur (ZH)
 - **Soins en gérontologie et psychogériatriques:** Silvia Lüdi (BE)
 - **Conseil en diabétologie:** Isabelle Farine (NE)

Annonce

La solution logicielle pour le maintien à domicile






<p>MedLink Spitex ch. de Chantavril 2 1260 Nyon</p>	<p>+41 (22) 362 34 00 www.med-link.org info@med-link.org</p>
---	--

www.med-link.org



morgens
maitin
metina

stag Mardi Martedi

Mercredi Mercoledì

stag Jeudi Giovedì

Aide et soins à domicile Suisse

L'Aide et soins à domicile à but non lucratif est une pierre angulaire du système sanitaire et social suisse. La thématique du système de santé public est, et restera, un sujet récurrent. Aide et soins à domicile Suisse s'engage activement pour le développement et les intérêts de la branche.

Aide et soins à domicile Suisse est l'interlocutrice des autorités, des professionnels de la santé et des journalistes pour toutes les questions en lien avec l'aide et les soins à domicile. Elle représente les intérêts de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif au niveau national et intercantonal auprès des représentants politiques, des organisations partenaires et des assureurs.

Avec le soutien financier de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), Aide et soins à domicile Suisse assure la coordination entre les 26 cantons pour toutes les questions spécifiques. Les membres d'Aide et soins à domicile Suisse regroupent les 24 associations cantonales d'aide et de soins à domicile. Quelque 500 organisations d'aide et de soins à domicile locales sont affiliées à ces associations cantonales et exploitent un

réseau de services d'aide et de soins à domicile couvrant l'ensemble du pays. En 2018, plus de 38 000 collaboratrices et collaborateurs de l'Aide et soins à domicile (équivalant à 18 018 postes à temps plein) ont soigné et pris en charge quelque 285 000 clients à domicile.

En tant qu'association de la branche, Aide et soins à domicile Suisse favorise le développement professionnel des prestations d'aide et de soins à domicile. De plus, elle édite des publications spécialisées et met à disposition différents documents d'information.

Aide et soins à domicile Suisse résulte de la fusion de l'Association suisse des organisations d'aides familiales (ASOAF) avec la Fédération suisse des services de santé communautaires (FSSC) en 1995.

L'équipe de la direction:
Première ligne, de gauche à droite: Marianne Pfister, Ruth Hagen, Cornelis Kooijman, Luana Bonavoglia. En arrière: Aziz Moudi, Ursula Ledermann Bulti, Esther Bättig, Lisa Pesenti, Francesca Heiniger, Flora Guéry, Kathrin Morf, Séverine Stein, Patrick Imhof.



Photo: Merlin Photography Ltd.



Aide et soins à domicile Suisse

Effingerstrasse 33, 3008 Berne

Tél. 031 381 22 81

info@spitex

www.aide-soins-domicile.ch

Impressum

Rédaction: Lisa Pesenti, ASD, Berne

Photos: Photopia, Pia Neuenschwander, Berne

Traduction: Françoise Taillens, Berne

Layout: Pomcanys Marketing SA, Zurich

Corrections: Ilse-Helen Rimoldi, Schöffland

Impression: Stutz Druck AG, Wädenswil